Communauté de Communes du Pays Rignacois
Regards communs

LE JOURNAL DU PAYS RIGNACOIS

NOVEMBRE 2026

ÉDITO

Huit communes, une même volonté d'avancer.

Quand la France traverse des turbulences, quand les divisions s'accentuent et que l'inquiétude gagne, nous avons une responsabilité : faire vivre, ici, la confiance et la volonté d'agir ensemble. **Le Pays Rignacois n'est pas à l'écart des difficultés du pays**. Mais nous avons une force : la proximité, celle qui permet de se parler, de s'entraider et de construire des réponses concrètes.

Ce premier bulletin intercommunal du nouveau mandat me donne l'occasion de féliciter chaleureusement **les maires et les élus municipaux et communautaires**, nouvellement élus ou renouvelés dans leurs fonctions. **Leur engagement mérite notre reconnaissance**. Derrière chaque maire, il y a une équipe, des femmes et des hommes qui consacrent du temps et de l'énergie à leur commune. À toutes et à tous, je souhaite **un mandat utile, ouvert et solidaire**.

Nos huit communes ont chacune leur identité, leur histoire et leurs projets. C'est une richesse. Au sein de notre communauté, nous **faisons le choix d'unir nos moyens pour offrir des services de qualité et préparer l'avenir de tout le territoire. La réussite de l'une doit profiter à toutes**.

Dans ces pages, vous découvrirez ce que cette coopération apporte à votre quotidien : **l'accueil des enfants, les écoles, l'accompagnement de nos aînés, l'accès aux soins, l'entretien des routes, le soutien à l'activité économique et la préservation de notre cadre de vie**. Ces actions prennent forme grâce au travail des élus, des agents et de nos partenaires. Je les en remercie.

Mais **l'avenir du Pays Rignacois se construit aussi avec vous. Faire vivre une association, soutenir nos commerces et nos producteurs, participer aux manifestations, proposer une idée ou tendre la main à un voisin : chaque engagement compte**. Vous êtes nouvellement installé ? Prenez votre place dans la vie locale. Vous êtes jeune ? Votre regard et vos propositions nous sont précieux. Vous connaissez notre territoire depuis toujours ? **Votre expérience est une richesse à partager**.

Ce journal doit vous permettre de mieux connaître notre communauté et vous donner envie d'en être davantage acteurs.
Faites-nous part de vos attentes, échangez avec vos élus, rejoignez celles et ceux qui font vivre nos villages.

La confiance se construit par des actes. À nous, élus et habitants, de lui donner chaque jour un visage, dans chacune de nos huit communes.

Jean-Marc Calvet
Président de la Communauté
de communes du Pays Rignacois



Rignac au cœur du rendez-vous des élus aveyronnais

Le 8 octobre, Rignac a accueilli le 11e Congrès des maires et présidents de communautés de l'Aveyron, organisé par l'ADM12. **Plus de 600 participants et 70 exposants** se sont réunis à l'Espace André-Jarlan autour des enjeux du mandat municipal 2026-2032.

Président de l'Association des maires de l'Aveyron et de la Communauté de communes du Pays Rignacois, Jean-Marc Calvet a rappelé la place essentielle des élus locaux et leur besoin de conserver des marges de maneuvre pour agir. Finances locales, poids des normes, responsabilités des élus et décentralisation ont nourri les échanges, avec les interventions de spécialistes et de représentants institutionnels.

Au-delà des conférences, le salon a permis aux élus de rencontrer des partenaires, de découvrir des solutions et de partager leurs expériences, pour mieux accompagner les projets de leurs communes et intercommunalités.

NOUVELLE MANDATURE 2026-2032

La Communauté de communes du Pays Rignacois réunit les huit communes autour de projets et de services communs. Des élus définissent les orientations et prennent les décisions, mises en œuvre par les agents intercommunaux. De l'enfance à l'aménagement du territoire, découvrez comment la CCPR agit concrètement au quotidien.

La Communauté de Communes du Pays Rignacois, comment ça fonctionne ?

Des habitants aux services, une organisation au service de tout le territoire.

1 Les habitants votent

Lors des élections municipales, les habitants de chaque commune élisent leur conseil municipal.

Habitants des 8 communes :
- Anglars-Saint-Félix
- Auzits
- Belcastel
- Bournazel
- Escandolières
- Goutrens
- Mayran
- Rignac



2 Comment sont désignés les conseillers communautaires ?

Communes de 1 000 habitants et plus :
Élection au suffrage universel direct, en même temps que les conseillers municipaux, sur le même bulletin de vote (liste « fléchée »).

Communes de moins de 1 000 habitants
Désignation parmi les conseillers municipaux, dans l'ordre du tableau : Le maire, puis les adjoints, Puis les autres conseillers.

8 conseils municipaux
Un nombre de représentants défini selon le poids démographique de chaque commune.



3 Le Conseil communautaire délibère et décide

Les conseillers communautaires, issus des 8 communes, se réunissent en Conseil communautaire.
Ils débattent et votent les grandes décisions : budget, projets, équipements, services, fiscalité…

26 conseillers communautaires + 1 suppléant
Réunis en Conseil communautaire.



4 Le Conseil communautaire désigne les élus qui forment le Bureau

Le Bureau prépare les décisions, pilote les politiques intercommunales et assure la mise en œuvre des projets.

Le Bureau
- 1 président
- 5 vice-présidents
- 1 conseiller communautaire délégué
- 4 conseillers communautaires



5 Les services mettent en œuvre les décisions

Sous l'autorité du Président et du Bureau, les agents de la Communauté de Communes du Pays Rignacois mettent concrètement en œuvre les services, les équipements et les projets sur le territoire, en lien avec de nombreux partenaires (communes, associations, entreprises, État, Département, Région, CAF, etc.).

Les services de la Communauté de Communes du Pays Rignacois
Des agents au service des habitants et des communes.



La Communauté de Communes du Pays Rignacois, concrètement, que fait-elle ?

Des services, des équipements et des projets au quotidien pour les habitants des 8 communes.

Grandir et apprendre
De la petite enfance à la jeunesse

- Crèche
- Relais Petite Enfance et accompagnement des assistantes maternelles
- Écoles (bâtiments et équipements)
- Restauration et temps périscolaires
- Centre de loisirs
- Actions jeunesse (Conseil des jeunes, projets)

Accompagner les enfants et les jeunes à chaque étape de leur parcours.

Accompagner
Des services pour toutes les étapes de la vie

- Point Info Seniors et actions pour les aînés
- Portage de repas
- Transport à la demande
- France Services et Rur@linette
- Permanences et aide dans les démarches du quotidien

Accompagner les habitants, favoriser l'autonomie et faciliter l'accès aux services.

Aménager et entretenir
Des infrastructures au service du territoire

- Voirie communautaire
- Bâtiments et équipements communautaires (centre médical, équipements sportifs, etc.)
- Entretien du patrimoine
- Accessibilité et sécurité
- Investissements et travaux

Entretenir et développer les équipements dont le territoire a besoin.

Préserver notre environnement
Un cadre de vie durable

- Collecte et traitement des déchets
- Assainissement non collectif (SPANC)
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)
- Transition énergétique (parc photovoltaïque)
- Lutte contre les décharges sauvages et sensibilisation

Protéger les ressources naturelles et agir pour un cadre de vie de qualité.

Développer le territoire
Pour vivre, travailler et entreprendre ici

- Aménagement du territoire et PLUi
- Foncier et zones d'activités (Croix de Revel, Montplaisir…)
- Accompagnement des entreprises
- Soutien à l'agriculture
- Économie et très haut débit
- Habitat et changement de destination des bâtiments

Préparer l'avenir et créer les conditions d'un développement équilibré du territoire.

Faire vivre le territoire
Culture, sport et attractivité

- Médiathèque
- École de musique
- Piscine intercommunale
- Soutien aux associations
- Tourisme et Office de tourisme
- Événements culturels et sportifs
- Valorisation du patrimoine

Soutenir la vie locale, renforcer l'attractivité et le dynamisme du territoire.

Des actions rendues possibles grâce à :
Des élus qui décident, **des agents** qui mettent en œuvre, **des partenaires** qui nous accompagnent (communes, associations, entreprises, État, Département, Région, CAF…).

Le Conseil Communautaire

À la suite des élections municipales de mars 2026, les élus des huit communes se réunissent au sein du Conseil communautaire pour décider des projets et des actions menés à l'échelle du Pays Rignacois.

Gilles ACQUIER
Maire de BOURNAZEL
Membre du bureau

Jean-Louis BESSIÈRE
Maire de BELCASTEL
5e Vice-président

Yves BOUYSSOU
Maire d'ESCANDOLIERES
Membre du bureau

Jean-Marc CALVET
Maire de RIGNAC
Président de la Communauté de Communes

Marion CAPMARTIN
Conseillère municipale de RIGNAC

Marie-Noëlle DANTAN
1ère adjointe de BELCASTEL
Suppléante

Marie-Anne DELTORT
Conseillère municipale de RIGNAC

Kévin FRAYSSE
1er adjoint de MAYRAN

Nathalie GLADIN
3e adjointe de RIGNAC

Samuel GRANIER
2e adjoint d'ANGLARS-SAINT-FELIX

Jean-Pierre ISSALY
2e adjoint de RIGNAC
Conseiller Communautaire délégué

Bérengère LACASSAGNE
Maire de GOUTRENS
Membre du bureau

Maurice MARTY
Conseiller municipal délégué de Rignac

Yves MAZARS
Maire de MAYRAN
2e Vice-président

Isabelle MIRABEL
1ère adjointe de RIGNAC
4e Vice-président

Benoît OLIVIÉ
Maire d'AUZITS
Membre du bureau

Dominique PRADELS
1er adjoint de BOURNAZEL

Michel PRADELS
4e adjoint de RIGNAC
3e Vice-président

Nelly RIGAL
3e adjointe d'ANGLARS-SAINT-FELIX

Dominique ROUQUETTE
Maire d'ANGLARS-SAINT-FELIX
1er Vice-président

Nathalie ROZIERES
1ère adjointe d'AUZITS

Bertin RUFIE
2e adjoint d'AUZITS

Yves SCHENFEIGEL
1er adjoint d'ESCANDOLIERES

Samuel SIRMAIN
3e adjoint de MAYRAN

Lucille SANTOS
3e adjointe d'AUZITS

Julien TEULIER
1er adjoint de GOUTRENS

Maryline VINEL
1ère adjointe d'ANGLARS-SAINT-FELIX



JEUNESSE : GRANDIR ICI

Écoles, petite enfance, accueil de loisirs : la Communauté de communes intervient à plusieurs étapes du parcours des enfants. Elle exerce notamment la compétence scolaire pour les écoles primaires intercommunales et assure, à travers ses services, différentes missions en faveur des enfants et de leurs familles. Bâtiments scolaires, équipements, accueil des plus petits, activités pendant les vacances… Derrière ces services du quotidien, il y a des moyens à mobiliser, des équipes à faire fonctionner et des besoins auxquels il faut répondre. Ce dossier fait le point sur la rentrée scolaire, les équipements des écoles et les services proposés aux familles du Pays Rignacois.

La rentrée en chiffres

Pour cette rentrée 2026, les écoles primaires du Pays Rignacois accueillent 477 élèves, répartis dans les huit écoles du territoire. Si les effectifs sont en légère baisse par rapport à l'année précédente, les établissements poursuivent leur mission d'accueil et d'accompagnement des enfants dans leurs apprentissages.

L'école de Mayran accueille cette année une nouvelle enseignante, Émilie Gayraud. La Communauté de Communes souhaite la bienvenue à cette nouvelle membre de la communauté éducative et adresse à l'ensemble des élèves, des équipes enseignantes et du personnel scolaire ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

	Établissement	2024	2025	2026	Évolution 25/26
ÉCOLES PRIMAIRES	Anglars-Saint-Félix	86	86	81	- 5
	Auzits	28	30	30	0
	Bournazel	43	46	43	- 3
	Escandolières	18	17	19	+ 2
	Goutrens	35	32	35	+ 3
	Mayran	58	59	47	- 12
	Rignac - Jacques-Perrin	109	122	121	- 1
	Rignac - Saint-Joseph	112	105	101	- 4
	Total écoles primaires	**489**	**497**	**477**	- 20
COLLÈGES	Collège Georges-Rouquier	348	348	352	+ 4
	Collège Jeanne-d'Arc	178	169	170	+ 1
LYCÉE	Lycée de Rignac	189	187	211	+ 24
TOTAL GÉNÉRAL		**1 204**	**1 201**	**1 210**	+ 9

Renouveler le matériel informatique des enseignants

La CCPR renouvelle progressivement les équipements informatiques des enseignants et des directions des sept écoles publiques du Pays Rignacois.

Il y a près de dix ans, la collectivité avait équipé les écoles en ordinateurs et en tablettes, grâce à des subventions. Depuis, les usages ont évolué et certains équipements vieillissants ne répondaient plus aux besoins des équipes éducatives.

La Communauté a donc engagé, sur ses fonds propres, **un programme de renouvellement sur trois ans**. Il concerne les ordinateurs des enseignants et des directions, la migration des données et l'installation de doubles écrans pour les postes de direction.
Lorsque le remplacement n'est pas nécessaire, une remise à niveau a pu être privilégiée.

Les écoles d'Anglars et de Bournazel ont bénéficié des premiers renouvellements début 2026.
Les interventions se poursuivent pour cette année à Mayran, Goutrens et Escandolières.
Les écoles d'Auzits et de Rignac seront intégrées au programme à partir de la rentrée 2027.

Centre de loisirs : des enfants provenant des 8 communes

Ouvert le mercredi et pendant les vacances scolaires, le centre de loisirs accueille les enfants du Pays Rignacois autour d'activités adaptées à leurs envies et à leur âge.

Tout au long de l'année, le centre de loisirs constitue un service de proximité pour les familles, en proposant un accueil en dehors du temps scolaire. Jeux, activités collectives et animations rythment les journées des enfants, notamment durant les vacances d'été, période de forte fréquentation.

En juillet 2026, le centre a accueilli **62 enfants par jour** en moyenne, avec un pic à 72 enfants.
En août, la fréquentation s'est établie à 43 enfants par jour en moyenne.

Ces chiffres illustrent l'importance du service pour les familles de tout le territoire : **Les enfants sont issus de toutes les communes**.











Grandir ici : Une belle fête de rentrée à la crèche L'Arc-en-Ciel

Encore cette année, la fête de la crèche a rencontré un beau succès !

Vendredi 25 septembre, 25 familles se sont retrouvées dans le jardin de la crèche L'Arc-en-Ciel pour fêter la rentrée autour d'un pot de l'amitié.

Les enfants partis à l'école, ceux encore inscrits à la crèche et les petits nouveaux qui feront leur entrée dans les prochains mois ont pu profiter du spectacle de Favo et sa danseuse.
Un diaporama a également été présenté pour illustrer la vie quotidienne à la crèche.
Un moment convivial et joyeux pour bien commencer l'année !

Enfance, jeunesse, parentalité : accompagner les familles à chaque étape

De la petite enfance à l'adolescence, la Communauté de communes du Pays Rignacois développe des services et des actions pour répondre aux besoins des familles. Michel Pradels, vice-président délégué au CIAS, et Audrey Mazars, chargée de coopération de la Convention territoriale globale (CTG), présentent les dispositifs existants et les priorités des prochaines années.



Audrey et Michel sur le Foirail le jour de « La Grande Lessive »

Comment s'organise l'accompagnement des familles sur le territoire ?

Michel Pradels : La Communauté de communes exerce les compétences scolaire et périscolaire. Par délégation, le Centre intercommunal d'action sociale (CIAS) intervient dans les domaines de la petite enfance et de l'enfance. Il gère notamment la crèche, le Relais Petite Enfance (RPE) et l'accueil de loisirs.

L'offre est complétée par des structures privées et des assistantes maternelles. Même lorsque la CCPR ne les gère pas directement, nous suivons les solutions existantes pour disposer d'une vision globale des possibilités d'accueil.

Audrey Mazars : Depuis 2021, je coordonne la mise en œuvre des actions liées à la Convention territoriale globale, signée avec la Caisse d'allocations familiales (CAF). Ce travail permet de faire le lien entre les élus, les services, les associations et les partenaires pour construire des réponses adaptées aux besoins des familles.

Quelles solutions de garde les familles peuvent-elles trouver sur le Pays Rignacois ?

M.P : Le territoire dispose de plusieurs modes d'accueil : la crèche publique, qui compte 26 places, 19 assistantes maternelles à domicile, une maison d'assistantes maternelles à Anglars-Saint-Félix et une micro-crèche privée à Mayran, chacune de ces deux dernières structures disposant d'une capacité de 12 places.



Micro-crèche à Mayran



Micro-crèche à Mayran


Micro-crèche à Mayran


M.A.M d'Anglars-Saint-Felix


M.A.M d'Anglars-Saint-Felix

L'accueil collectif est actuellement complet, mais des disponibilités demeurent chez les assistantes maternelles.

L'existence de plusieurs solutions permet donc de répondre aux besoins des familles, même si les possibilités varient selon les modes d'accueil et les places disponibles.

Le Relais Petite Enfance joue ici un rôle essentiel. Il informe les parents, les oriente vers les différentes solutions et centralise les informations sur l'offre et les besoins. C'est le bon interlocuteur pour commencer ses recherches, que l'on souhaite une place en crèche ou un accueil individuel. Il ne privilégie aucun mode de garde : il présente les possibilités afin que chaque famille puisse faire son choix.

Le Relais Petite Enfance (RPE) : le bon réflexe

Un guichet unique pour les modes d'accueil

Informe et oriente
Sur les différents modes d'accueil du territoire.

Accompagne les parents employeurs
Dans les démarches administratives liées à l'embauche d'une assistante maternelle.

Temps collectif ouvert aux familles
Chaque mercredi matin, de 9 h à 12 h, les familles et accompagnants sont les bienvenus aux côtés des assistantes maternelles du territoire.







Que change la Convention territoriale globale pour 2025-2029 ?

A.M : La première convention, sur la période 2021-2025, a permis de réaliser un diagnostic des besoins et de structurer les actions, notamment en faveur de la petite enfance et de l'enfance. La nouvelle CTG maintient ces efforts tout en accordant davantage de place à l'adolescence et à la jeunesse.

Les élus, les responsables de services et les bénévoles associatifs ont été associés à la réflexion pour identifier les besoins et construire des réponses adaptées. La CAF constitue un partenaire financier majeur, aux côtés de la CCPR, tandis que la MSA et le Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports peuvent soutenir ponctuellement certains projets.

Parmi les actions concrètes figurent les cafés-parents, les ateliers d'art itinérants et le développement du travail en réseau entre les structures.

Comment accompagnez-vous les parents dans leur quotidien ?

A.M : Le Pôle Parentalité rassemble des professionnels de l'enfance et de la petite enfance, des professionnels de santé, des praticiens du bien-être et des bénévoles associatifs. Il favorise les échanges et la mise en place d'actions communes.



Les cafés-parents en sont l'une des principales illustrations. Gratuits et animés par un professionnel, ils sont ouverts à toutes les personnes qui se sentent concernées par les sujets abordés : parents, grands-parents, proches ou autres habitants. Ils permettent de s'informer, d'échanger en petits groupes et de poser ses questions dans un climat bienveillant, sans jugement.

Depuis 2025, ces rendez-vous sont itinérants afin de faciliter la participation des habitants des différentes communes. Les thèmes sont notamment choisis à partir des retours des participants, pour répondre au mieux à leurs attentes.

LES CAFÉS-PARENTS
Gratuits · Animés par un professionnel · Itinérants

Des temps d'échanges ouverts aux parents, grands-parents et à toute personne concernée par les sujets de parentalité ici à Auzits en juin 2026 sur le thème des addictions.



Pourquoi créer un Conseil intercommunal des jeunes ?

M.P : Nous avons fait le choix de réfléchir à une instance à l'échelle de l'intercommunalité plutôt que de limiter la démarche à une seule commune. L'objectif est de recueillir la parole des jeunes de l'ensemble du Pays Rignacois et de leur permettre de proposer des projets qui concernent leur territoire.

Ce conseil doit être un lieu d'apprentissage concret de la citoyenneté : débattre, réfléchir collectivement, participer aux décisions et découvrir la gestion d'un budget. L'idée est de laisser aux jeunes une véritable place dans les choix, les adultes intervenant en accompagnement plutôt qu'à leur place.

Les sujets pourront concerner leur quotidien : environnement, santé, sport, loisirs, mais aussi accès aux animations et déplacements entre les communes. Le conseil pourrait ainsi faire émerger des idées pour faciliter la participation de tous les jeunes aux activités du territoire, quelles que soient leurs possibilités de mobilité.

Le projet est encore en préparation et son fonctionnement précis reste à définir. Il traduit néanmoins une volonté forte : permettre aux jeunes de devenir acteurs de la vie locale et de contribuer aux projets de demain.

« Permettre aux jeunes de devenir acteurs de la vie locale »

Quelle priorité guide votre action pour les prochaines années ?

A.M : Les besoins évoluent, comme les habitudes des familles. Il faut donc adapter les réponses et continuer à travailler ensemble, en associant les communes, les services, les associations et les habitants.

M.P : Notre priorité est de rechercher l'équité entre les communes : chaque famille doit pouvoir bénéficier de services de qualité, quel que soit son lieu de résidence. Il ne faut laisser personne de côté. Le Conseil intercommunal des jeunes participera à cette démarche en permettant de mieux faire remonter les attentes des jeunes de tout le territoire.



LES SERVICES DE PROXIMITÉ AU QUOTIDIEN

La Communauté de communes du Pays Rignacois agit pour faciliter le quotidien des habitants, directement ou en partenariat avec d'autres acteurs publics. À travers son CIAS, elle met notamment en œuvre localement des dispositifs du Département consacrés à l'accompagnement des seniors et des personnes en situation de handicap. Elle investit galement dans les moyens nécessaires à ces missions, comme l'acquisition d'un véhicule électrique pour les visites à domicile.

Sur le territoire, d'autres services publics complètent cette offre, à l'image de France Services, porté par la mairie de Rignac, et de la Rur@linette, son dispositif itinérant. Des missions et des financements différents, mais un objectif commun : faciliter l'accès aux services et aux droits, au plus près des habitants.

Point Info Seniors : accompagner les aînés et préparer l'avenir

Depuis le 1er mars 2026, Élodie Fraysse exerce à **temps plein au sein du Point Info Seniors** du Pays Rignacois. Ce dispositif du Département propose un service gratuit aux personnes de 60 ans et plus, ainsi qu'à leurs proches aidants. Son rôle : informer, conseiller et orienter les personnes afin de faciliter leur quotidien et favoriser le maintien à domicile.

Le Point Info Seniors vous accompagne

AVEYRON LE DÉPARTEMENT — POINT INFO SENIORS

- **Démarches administratives**
  Dossiers, droits et aides.
- **Aménagement du logement**
  Adapter son logement pour rester chez soi.
- **Retour après hospitalisation**
  Préparer le retour à domicile et les aides nécessaires.

Adresse
Résidence Les Terrasses de Rignac
5 avenue du Ségala – 12390 RIGNAC

Contact
Sur rendez-vous
06 77 20 04 78

Lundi au vendredi :
9 h – 12 h / 13 h – 17 h

Accueil
Au bureau ou à domicile selon vos besoins.



Bouger, préserver son autonomie et garder le lien

Avec l'association Hygiénavie, le Point Info Seniors propose des actions de prévention pour préserver l'autonomie, lutter contre la sédentarité et maintenir le lien social.

À **Auzits**, le programme « Je reste actif » s'adresse aux 60-75 ans.

Douze séances sur trois mois associent activité physique adaptée, sophrologie, yoga sur chaise, nutrition, mémoire et numérique, dans un cadre convivial.

À **Anglars-Saint-Félix**, le programme de prévention des chutes combine bilans physiques, exercices d'équilibre et de renforcement musculaire, et ateliers santé autour de l'alimentation, du sommeil ou de l'habitat. L'objectif : adopter les bons gestes pour rester en forme.

Des rencontres entre jeunes et seniors

Le Point Info Seniors prépare six rencontres entre des élèves de 4e du collège Jeanne-d'Arc et des résidents des Terrasses de Rignac et du Pays Rignacois.

Recettes et goûter partagé, voyages, souvenirs ou école d'hier et d'aujourd'hui : ces temps d'échanges permettront aux jeunes et aux aînés de partager leurs expériences, de mieux se connaître et de renforcer les liens entre générations.

Par ailleurs, d'autres associations et organismes proposent des activités physiques adaptées aux seniors dans certaines communes du territoire.

Pour connaître les activités disponibles près de chez vous, renseignez-vous auprès de votre mairie et consultez la brochure *Activités et Services en Pays Rignacois*.





Un nouveau véhicule pour la Communauté de Communes !

La Communauté de Communes a fait l'acquisition d'un véhicule électrique, mis à disposition des agents, notamment à Élodie Fraysse pour ses visites à domicile dans le cadre du Point Info Seniors.

Point Info Handicap : un accompagnement de proximité

Droits, aides financières, mobilité, démarches administratives… Le Point Info Handicap accompagne les personnes en situation de handicap, visible ou invisible, ainsi que leurs proches, pour les aider à identifier les dispositifs adaptés à leur situation.

Ce **service du Département** est mis en œuvre localement par le CIAS de la Communauté de communes du Pays Rignacois. Il informe sur les aides et prestations existantes, apporte un appui à la constitution des dossiers, permet de suivre l'avancement des demandes et oriente vers les interlocuteurs compétents, notamment la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH).

Installé au premier étage de la mairie de Rignac, **dans les locaux de France Services**, ce service gratuit facilite l'accès aux droits et propose un premier point de contact de proximité.

Renseignements :
05 65 60 26 06 –
aveyronserviceshandicap@pays-rignacois.fr

AVEYRON SERVICES
PAYS RIGNACOIS
#handicap

France Services : un accompagnement pour les démarches administratives

Depuis le 1er juillet 2026, un espace France Services accueille les habitants à la mairie de Rignac. L'objectif est de faciliter les démarches administratives en proposant un accompagnement de proximité, gratuit, notamment pour les personnes qui rencontrent des difficultés avec les procédures en ligne.

Carte grise, permis de conduire, démarches liées aux titres d'identité, retraite ou accès aux services numériques : les conseillères peuvent aider les usagers à comprendre les démarches à effectuer, à utiliser les outils numériques et à être orientés vers les organismes compétents.



Les permanences en mairie de Rignac

Des professionnels à votre écoute.

Organisme	Pour quelles démarches ?	Quand ?	Contact / Rendez-vous
MSA (Mutualité Sociale Agricole)	Droits et prestations agricoles, santé, retraite, famille, logement…	2e lundi du mois, 9h – 12h et 13h30 – 16h30. Sans rendez-vous le matin. Sur rendez-vous l'après-midi.	05 63 48 40 00
Services sociaux du Département	Accompagnement social des personnes et familles.	Sur rendez-vous	05 65 73 48 00
ADAVEM Aide aux victimes	Aide et accompagnement des victimes d'infractions pénales.	Permanence mensuelle. Sur rendez-vous.	05 65 73 56 00
OC'TEHA	Habitat, amélioration dulogement et conseils techniques.	2e mardi du mois. Sur rendez-vous.	05 65 73 65 76
CAF (Allocations familiales)	Accompagnement social lié aux prestations familiales.	Sur rendez-vous	05 65 73 54 00
Conseillère départementale	Informations et demandes relevant du Département.	Sur rendez-vous	05 65 75 82 10
Mutualia	Complémentaire santé communale réservée aux habitants Rignacois.	Sur rendez-vous	05 65 75 81 36
ADIL de l'Aveyron	Informations juridiques sur le logement (location, achat, travaux…).	Dates ponctuelles. Sur rendez-vous.	06 65 73 18 00

La Rur@linette – France Services itinérant

LA RUR@LINETTE au plus près de vous !

Un service de proximité au plus près des habitants

Accompagnement gratuit dans vos démarches administratives du quotidien.
Aide **à l'utilisation des services en ligne** et mise en relation avec nos partenaires.

À côté des salles des fêtes, le **lundi** après-midi, de **14h à 17h**.

Prochaines permanences

2e semestre 2026

Salle des fêtes	Dates (le lundi de 14 h à 17 h)
Rulhe	9 novembre • 7 décembre
Escandolières	16 novembre • 14 décembre
Plateau d'Hymes	23 novembre • 21 décembre
Auzits	30 novembre



Rendez-vous et renseignements : 06 42 79 23 04 - ruralinette.aveyron@famillesrurales.org





DES TRAVAUX POUR PRÉPARER L'AVENIR DU TERRITOIRE

Entretenir les équipements, moderniser les réseaux, améliorer les services de santé et préserver les milieux naturels : les travaux menés en Pays Rignacois répondent à des besoins très concrets du quotidien. Certains chantiers sont visibles, d'autres se déroulent sous nos pieds ou au bord des cours d'eau. Tous nécessitent des choix, des moyens et une coordination entre les collectivités et leurs partenaires. Du centre médical au renouvellement des conduites d'eau, en passant par les travaux de voirie et la protection des milieux aquatiques, tour d'horizon des chantiers en cours et de leurs objectifs.

Centre médical du Pays Rignacois : des locaux agrandis pour préparer l'avenir

Labellisé France Santé, le centre médical du Pays Rignacois poursuit son développement. La Communauté de communes a engagé des travaux d'extension pour améliorer les capacités d'accueil et faciliter l'installation de nouveaux professionnels de santé sur le territoire.

3	100 m²	275 000 € HT
nouvelles salles de consultation	de surface supplémentaire	Dont 65% de subventions

La labellisation France Santé, un atout pour le territoire

La labellisation France Santé inscrit le Centre médical dans un réseau national qui vise à faciliter l'accès aux soins de proximité. Elle valorise une offre de soins accessible, coordonnée entre professionnels et adaptée aux besoins des habitants.

De nouvelles possibilités pour accueillir des médecins

Le centre médical accueille déjà des internes dans le cadre de partenariats avec l'Université. L'accueil d'un docteur junior, médecin en fin de formation, est également attendu. Des démarches sont en cours pour recruter un médecin supplémentaire. À ce jour, ces perspectives ne se sont pas encore concrétisées.

En améliorant les conditions d'exercice des professionnels, l'extension donne à la CCPR davantage de moyens pour répondre aux besoins de santé du territoire. Si de nouveaux locaux ne suffisent pas, à eux seuls, à résoudre les difficultés de recrutement médical, ils constituent une étape pour renforcer l'offre de soins en Pays Rignacois.

Un investissement au service de l'accès aux soins

À Rignac, le centre médical constitue un équipement essentiel pour les habitants du Pays Rignacois. Il accueille aujourd'hui trois médecins généralistes et une sage-femme.

Engagés le 30 mars 2026, les travaux d'extension permettent de créer trois nouvelles salles de consultation, soit environ 100 m² supplémentaires. Ils seront achevés à l'automne 2026.

Un ensemble désormais réuni

La CCPR a également acquis le cabinet de kinésithérapie mitoyen du Centre médical.

L'équipe de kinésithérapeutes reste inchangée et poursuit son activité. Avec cette acquisition, la Communauté de communes devient pleinement propriétaire de l'ensemble immobilier. Les cabinets médical et de kinésithérapie sont loués, générant des recettes pour la collectivité.

Réfection de la Voirie : qui décide des travaux ?

La CCPR assure l'entretien et les grosses réparations des **324 km de voirie d'intérêt communautaire**.

Chaque année, elle consacre 250 000 € HT d'investissement à ces travaux, avec une participation des communes de 105 000 € depuis deux ans.

Le suivi de cette compétence est assuré par **Yves Mazars, vice-président délégué à la voirie et à l'environnement**, en lien avec le service voirie, notamment Olivier Mathat.

324 km
de routes et rues d'intérêt communautaire à entretenir dans les 8 communes du Pays Rignacois

250 000 € HT
Budget annuel d'investissement pour l'entretien de la voirie communautaire

↓

217 000 € HT
Réfection et entretien des routes et rues communautaires

33 000 € HT
Ouvrages d'art : Ponts, murs de soutènement, buses…

Un budget financé par :
- 40 000 € de participation de l'État (DETR).
- 105 000 € de participation des communes via un fonds de concours.
- 105 000 € à la charge de la CCPR.

Comment sont choisis les travaux ?

1. Répartir le budget
L'enveloppe consacrée aux travaux de voirie est répartie entre les huit communes au prorata du kilométrage de routes et des rues communautaires. Les ouvrages d'art disposent d'une enveloppe spécifique.

2. Identifier les routes prioritaires
Chaque conseil municipal propose les portions à rénover en fonction de l'état de la chaussée, sa vétusté et sa fréquentation, notamment le nombre de passages. Ces éléments permettent de hiérarchiser les besoins de chaque commune.

3. Programmer les interventions
Les travaux sont ensuite programmés selon les priorités retenues et les moyens disponibles, afin d'entretenir progressivement le réseau.

À noter : toutes les voies ne relèvent pas de la CCPR. Les chemins ruraux, les places et les trottoirs restent notamment à la charge des communes. La signalisation horizontale et verticale (marquages au sol et panneaux) relève également des communes, dans le cadre du pouvoir de police du maire.

Environnement – GEMAPI : la décharge sauvage de Bouysses résorbée

À Bournazel, les travaux ont permis de retirer les déchets accumulés dans le ruisseau de la Vayssade et sur ses berges, afin de limiter les risques de pollution et de préserver les milieux aquatiques.

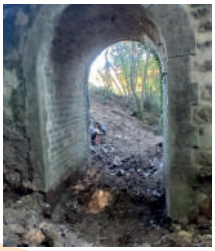
Située entre les lieux-dits Laval et Bouysses, sur la commune de Bournazel, une ancienne décharge sauvage s'était progressivement étendue dans le ruisseau de la Vayssade et sur ses berges. Bâches plastiques, verre, ferraille et carcasse de véhicule figuraient notamment parmi les déchets présents sur le site.

Engagé en septembre 2026, le chantier a permis de procéder à leur évacuation. Les travaux se sont révélés plus complexes que prévu : le volume de déchets était supérieur aux estimations initiales et certains étaient enfouis plus profondément. Leur retrait a donc nécessité une intervention plus importante qu'anticipée.









La protection des cours d'eau : une compétence de la CCPR

La gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) font partie des compétences obligatoires de la Communauté de communes. Pour le bassin versant du Lot, la CCPR en a délégué la mise en œuvre au Syndicat mixte Célé–Lot médian, qui pilote le projet de résorption de la décharge de Bouysses.

La CCPR assure le suivi de l'opération et contribue à son financement. Ce chantier s'inscrit dans un programme plus large porté par le syndicat, qui concerne cinq dépôts sauvages situés dans les bassins du Célé et du Lot.

En retirant ces déchets du cours d'eau et de ses berges, l'intervention vise à limiter leur dispersion vers l'aval et les risques de contamination des eaux et des sols.



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE : PRÉPARER L'AVENIR DU TERRITOIRE

Accueillir de nouvelles activités, accompagner les entreprises et faciliter les projets : le développement économique repose sur plusieurs leviers complémentaires. À travers le PLUi, l'aménagement de la zone de Montplaisir et la création d'une commission dédiée, la CCPR agit pour répondre aux besoins des acteurs économiques et préparer les actions de demain. Le tourisme participe également à cette dynamique, en valorisant les richesses du territoire et en soutenant les activités locales qui contribuent à son attractivité.

PLUi : ce qui change pour vous

Depuis son approbation le 20 janvier 2026, le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) fixe les règles d'aménagement des huit communes du Pays Rignacois. Il remplace les précédents documents d'urbanisme concernés et définit un cadre commun pour construire, développer les activités et préserver les ressources du territoire.

Mieux organiser le développement du territoire

Le PLUi réduit les surfaces constructibles, qui passent de 176 à 52 hectares. Ce choix vise à limiter l'étalement urbain et la consommation d'espaces agricoles et naturels. Il permet de mieux maîtriser l'utilisation du foncier, tout en prévoyant des secteurs pour accueillir de nouveaux habitants et des entreprises.

Le document protège également les terres agricoles, les espaces naturels et les paysages, qui participent à l'identité et à l'attractivité du Pays Rignacois. Il prévoit des orientations pour développer l'activité économique, favoriser la revitalisation des bourgs et permettre, sous certaines conditions, de donner un nouvel usage à des bâtiments existants.

Le PLUi cherche ainsi à concilier plusieurs enjeux : permettre au territoire de se développer, préserver son cadre de vie et utiliser l'espace de manière plus raisonnée.

Comment connaître les règles applicables à votre parcelle ?

Le PLUi est consultable **dans votre mairie**, sur **le site internet de la CCPR** et sur le **Géoportail de l'urbanisme**. Vous pouvez y rechercher le zonage de votre parcelle et les règles qui s'y appliquent.

Avant d'engager un projet de construction, d'extension ou de changement de destination, pensez à vérifier les possibilités offertes par le document.

Des terrains à bâtir plus limités

Le PLUi réduit les surfaces encore disponibles pour construire.

176 ha
Avant le PLUi



de terrains encore disponibles à la construction.

-70 %

52 ha
Après le PLUi



de terrains encore disponibles à la construction.

Un choix pour limiter l'étalement urbain et préserver les terres agricoles, les espaces naturels et les paysages.

Une commission pour préparer l'avenir économique du Pays Rignacois

La Communauté de communes du Pays Rignacois met en place une commission dédiée au développement économique pour mieux connaître les besoins des entreprises, accompagner les projets et définir les priorités d'action à l'échelle du territoire.

Un espace de réflexion et de concertation

Installée dans le cadre du nouveau mandat, cette commission réunit des élus communautaires et des représentants des communes. Elle permet de partager les constats, d'étudier les projets et de construire une stratégie économique adaptée aux réalités locales.

Des projets pour soutenir l'activité

Plusieurs enjeux sont au cœur des réflexions : préparer l'accueil de nouvelles entreprises à Montplaisir, étudier l'extension de la zone commerciale de Rignac et renforcer le commerce de proximité. La commission doit également contribuer à mieux identifier les besoins des acteurs économiques et à favoriser l'émergence de nouveaux projets.

Une ambition pour tout le territoire

À travers cette démarche, la CCPR souhaite soutenir les entreprises déjà implantées, faciliter l'installation de nouvelles activités et contribuer à la création d'emplois locaux. Cette démarche vise à construire une stratégie économique partagée, attentive aux réalités des différentes communes.

Montplaisir : préparer l'accueil de nouvelles entreprises

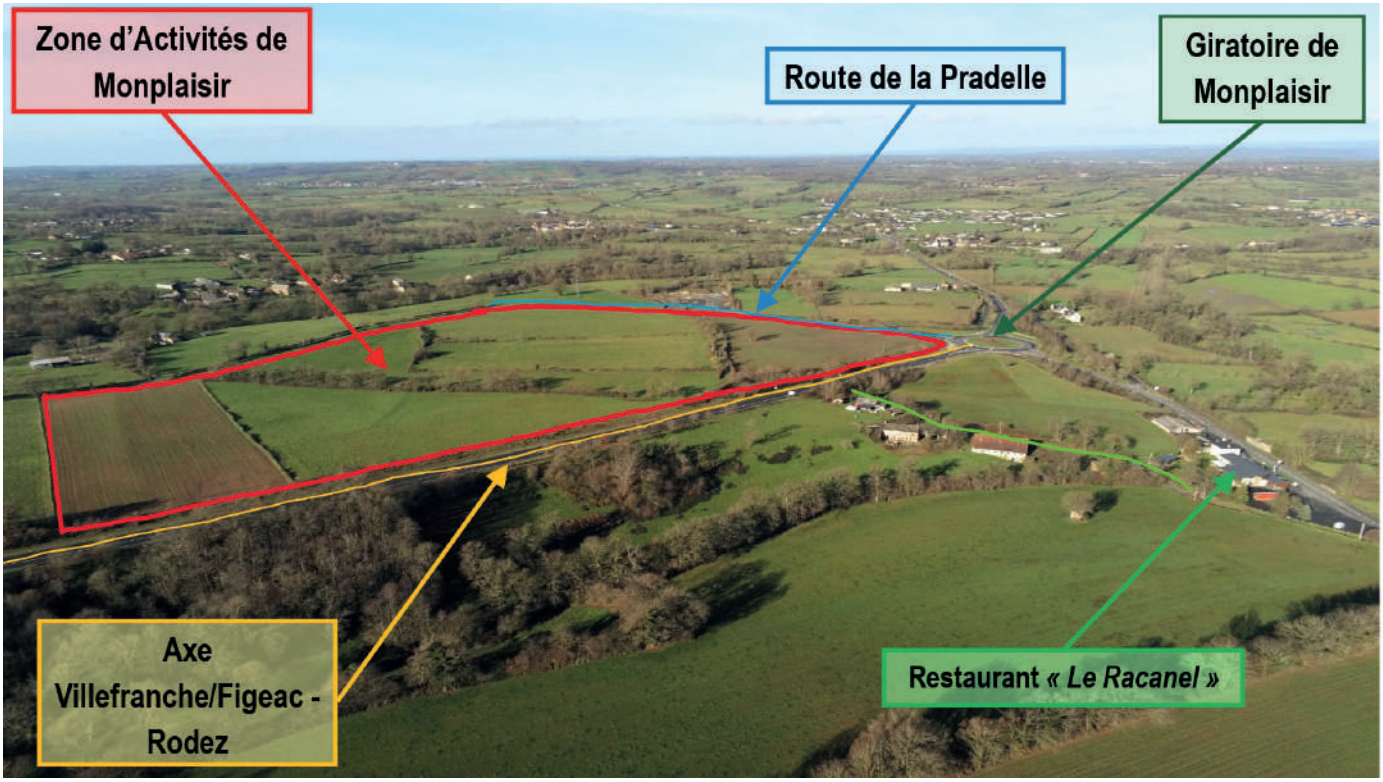
La zone d'activités de la Croix de Revel, à Anglars-Saint-Félix, affiche désormais complet. Pour permettre l'installation de nouvelles entreprises et soutenir le développement économique du territoire, la Communauté de communes du Pays Rignacois prépare l'aménagement d'une nouvelle zone d'activités dans le secteur de Montplaisir, à Rignac.

Le projet de Montplaisir vise à proposer de nouveaux terrains pour les activités économiques, dans le cadre d'un aménagement prenant en compte les enjeux paysagers et environnementaux.

7,58 ha
disponibles

10 lots
de 2000 à 12 000 m²

fin 2027
premières ventes envisagées



Entreprendre en milieu rural : le bâti existant, une opportunité

Le développement économique ne passe pas uniquement par la construction de bâtiments neufs. En milieu rural, des bâtiments existants peuvent aussi accueillir de nouveaux projets.

Une ancienne grange pourrait ainsi retrouver une utilité en devenant une habitation, tandis qu'un bâtiment agricole qui n'est plus utilisé pourrait, sous certaines conditions, être réaffecté à une activité économique : local professionnel, espace de stockage ou dépôt d'entreprise.

Le **PLUi prévoit des possibilités de changement de destination pour certains bâtiments**. Un levier à prendre en compte pour valoriser le patrimoine bâti, favoriser l'installation d'activités et permettre de nouveaux usages sans consommer systématiquement de nouveaux espaces.

Ces possibilités restent soumises aux règles du PLUi et à l'examen de chaque projet.



Exemple de réhabilitation : Espace multi-usage réalisé par la commune d'Anglars-Saint-Felix





Habitat et urbanisme : des permanences pour vous accompagner

POUR VOUS ACCOMPAGNER Vous avez un projet de rénovation, des questions sur les aides à l'amélioration de votre logement ou besoin de conseils pour un projet de construction ? Des permanences sont organisées à la mairie de Rignac pour vous informer et vous orienter.

oc'teha
TERRITOIRES - HABITAT - AMÉNAGEMENT

Prochaines permanences

Mardi 10 novembre
Mardi 8 décembre
De 9 h à 10 h
(Tous les 2e mardis du mois)

France Rénov'
Le service public pour mieux rénover mon habitat

Prochaines permanences

Lundi 21 décembre
De 14 h à 17 h

AVEYRON INGENIERIE

Prochaines permanences

Lundi 2 novembre
Lundi 7 décembre
De 9 h 30 à 12 h



AUZITS• Marchés nocturnes estivaux

LE TOURISME, UN ATOUT POUR L'ATTRACTIVITÉ DU PAYS RIGNACOIS

Le Pays Rignacois s'appuie sur la richesse de son patrimoine, ses villages, ses sites de visite et ses paysages pour accueillir les visiteurs. Cette fréquentation contribue aussi à faire vivre les hébergements, les restaurants, les commerces et les activités de loisirs. Au-delà des séjours touristiques, ces atouts participent à l'image et à l'attractivité résidentielle du territoire.

Bilan de la saison 2026 pour l'Office de Tourisme du Pays Rignacois

Fréquentation, visibilité numérique et nouvelles expériences de visite : l'Office de tourisme et ses partenaires continuent de faire connaître les richesses du territoire dans un contexte touristique contrasté.

En Aveyron, la saison 2026 s'est déroulée dans un contexte exigeant. Au 31 août, les nuitées touristiques départementales reculaient de 7 % par rapport à 2025. Malgré ces conditions, le Pays rignacois a poursuivi ses actions pour accueillir les visiteurs et valoriser son patrimoine.

Entre avril et septembre, l'Office de tourisme a enregistré 4 218 contacts, contre 4 270 en 2025. Tout au long de l'année, les agents permanents préparent et assurent l'accueil touristique. En été, ils sont rejoints par des saisonniers qui viennent renforcer les équipes pour accompagner les visiteurs au plus fort de la fréquentation. C'est d'ailleurs durant **le mois d'août que l'activité a été la plus importante**, avec 1 328 contacts enregistrés. Parmi les visiteurs français qui sollicitent l'Office, la Haute-Garonne, l'Hérault et le Tarn figurent parmi les principaux départements d'origine. La clientèle étrangère est notamment représentée par les Espagnols.

Sur le numérique, la destination gagne également en visibilité : les réseaux sociaux ont cumulé plus de **1,6 million de vues** entre janvier et le 19 septembre. Les campagnes de communication, les publications et les contenus photo et vidéo contribuent à faire connaître les paysages, le patrimoine et les possibilités de découverte du Pays Rignacois au-delà de ses frontières.

L'offre de découverte s'est enrichie, notamment à Bournazel, avec un parcours de visite libre du village grâce à des QR codes et un marché estival associant producteurs, artisans et animations.

Les supports touristiques évoluent également : de nouveaux présentoirs permettent de diffuser les brochures dans différents lieux du territoire et d'inciter les visiteurs à découvrir d'autres sites, activités et itinéraires. Cette démarche vise à faciliter les découvertes au fil du séjour, au-delà des seuls sites emblématiques de Belcastel et de Bournazel.

Cette année les Journées européennes du patrimoine ont permis a **plus de 3 000 visiteurs** de découvrir les sites du territoire, contre moins de 2 400 en 2025.



Le village de Bournazel se découvre désormais en visite libre grâce aux QR codes installés dans le village

Des évènements qui rassemblent

Dans une saison touristique contrariée, les événements ont constitué autant de rendez-vous pour faire vivre les villages et réunir habitants et visiteurs. Marchés gourmands, théâtre, traditions rurales ou spectacle équestre : ces manifestations reflètent la diversité des initiatives locales et contribuent à l'animation des huit communes du Pays Rignacois.



BOURNAZEL • Les marchés estivaux



ANGLARS-SAINT-FELIX • Fête d'Antan



BELCASTEL • File d'attente pour le Festival de théâtre



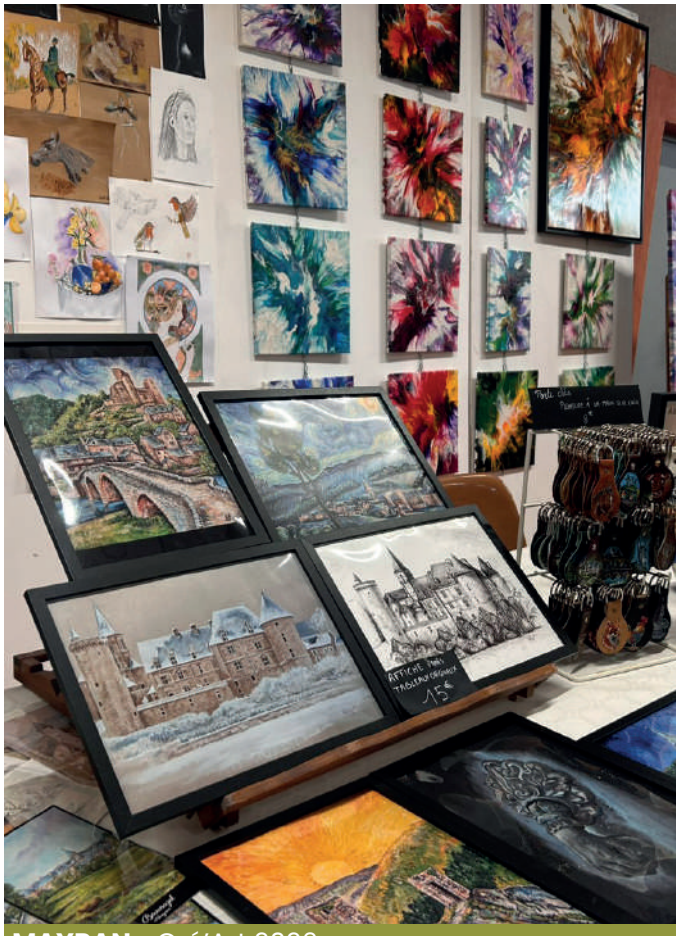
GOUTRENS • Un anniversaire pour le Comité des Fêtes de Cassagnes



ESCANDOLIÈRES • Le succès de la fête votive



RIGNAC • Retour de la Nuit du Cheval



MAYRAN • Cré'Art 2026

ANIMATIONS SOLIDAIRES EN PAYS RIGNACOIS

Le Grand Réveillon Solidaire de Rignac : et si nous faisions la fête ensemble ?

À l'approche des fêtes, APF France handicap, et plus particulièrement son Foyer d'Accueil Médicalisé de Rignac, invite les habitants à partager un moment de convivialité et de solidarité, le **samedi 19 décembre 2026, à la salle André Jarlan**.

Au programme : un repas festif le midi, suivi d'un spectacle dans l'après-midi, pour célébrer ensemble cette période de l'année.

L'objectif ? Que personne ne reste seul pendant les fêtes ! Personnes en situation de handicap, personnes âgées, habitants de Rignac et des environs : chacun est le bienvenu pour partager un repas, assister au spectacle ou simplement faire de nouvelles rencontres.

Et si vous deveniez bénévole le temps d'une journée ? Accueillir les participants, aider au service, donner un coup de main à l'organisation… Chaque geste compte pour faire de ce réveillon une belle réussite collective !



Le repas sera proposé à un tarif solidaire, afin de rester accessible au plus grand nombre.

Réservation obligatoire pour le repas et le spectacle. Les modalités et horaires précis seront communiqués fin novembre.

Renseignements :
05 65 78 98 10
dd.12@apf.asso.fr

AFMTÉLÉTHON
INNOVER POUR GUÉRIR

Du 15 octobre au 15 novembre
- **Vente de gâteaux et jeu de la pesée** — EHPAD La Montanie – Lugan

Du 2 au 29 novembre
- **Braderie solidaire** — Médiathèque du Pays Rignacois – Rignac

Samedi 14 novembre
- **Quine du Foot** — Salle des fêtes – Mayran — 20h30

Samedi 21 novembre
- **Vente de pain cuit au four à pain et buvette** — Salle des fêtes – Mayran — 16h – 19h

Samedi 28 novembre
- **Concert « Le Vallon en Chanté »** — Église – Goutrens — 18h — € : 5€ (gratuit –12 ans)
- **Repas Huîtres & Gibier au brasero** — Salle des fêtes – Goutrens — 19h
- **Feu d'artifice** — Salle des fêtes – Goutrens — 21h

Dimanche 29 novembre
- **Randonnée pédestre (8 à 10 km)** — Salle des associations – Belcastel — 13h45 — € : 5€
- **Tombola – Marché de Noël** — Salle des fêtes – Rignac — 8h – 18h

Samedi 5 décembre
- **Défi boucle pédestre ou VTT** — Rousennac — à partir de 8h30
- **Vente de café et gâteaux** — EHPAD La Montanie – Lugan — 9h – 11h30
- **Gratiferia – Urne solidaire** — Salle La Traverse – Rignac — 10h – 12h
- **Fouaces, grillées de châtaignes et démonstration de chiens de berger** — Four à pain d'Aubignac – Anglars-Saint-Félix — 14h – 17h
- **Démonstration des pompiers** — Roussennac — 11h30
- **Repas Paëlla** — Roussennac — 12h — € : 12€ — Réservations : 05 65 63 77 94
- **Randonnée de Rignac à Aubignac** — Salle des fêtes – Rignac — 13h30 — € : 5€
- **Randonnée de Roussennac à Aubignac** — Roussennac — 14h
- **Défi sportif et solidaire** — Salle des fêtes – Goutrens — 15h — € : 5€
- **Color Run** — Montbazens — 18h
- **Concert de l'école de musique et banda « Les Pistonneurs »** — Salle des fêtes – Rignac — 18h – 20h
- **Repas Cassoulet – Animation musette** — Salle des fêtes – Rignac — 20h — € : 20€ (adulte) – 10€ (6–15 ans) – Gratuit (–6 ans) — Réservations : 05 65 80 26 04 (avant le 24 nov.)
- **Apéro-concert – Money Jungle** — Salle des fêtes – Montbazens — 21h
- **Soirée au dancing « La Nuit »** — Montbazens

Dimanche 6 décembre
- **Randonnée Escandolières → Bournazel (≈ 8 km)** — Salle des fêtes – Escandolières — 14h — € : 5€
- **Tournoi de Mario Kart** — Salle des fêtes – Escandolières — 14h — € : 5€ — Inscription par SMS : 07 52 04 80 00
- **Théâtre – Pièce de Courteline** — Salle des fêtes – Rignac — 15h — € : 8€

Samedi 12 décembre
- **Concours de pétanque en triplette** (en 4 parties) — Boulodrome – Rignac — 14h — € : 15€ / équipe

Le don en ligne : **telethon.fr** | La Ligne du don : **3637**

LES SERVICES DE LA COMMUNAUTÉ

Services administratifs et techniques :
06 65 80 20 80

Service Public Assainissements Non Collectifs :
05 65 80 20 80

Crèche et Relais Petite Enfance (RPE) :
05 65 64 50 57

Centre de loisirs :
06 77 26 01 97
lesalzouzous.com

Portage de repas :
05 65 80 20 80

Office de Tourisme :
05 65 80 26 04

Déchèterie :
05 65 64 46 27

Médiathèque :
05 65 80 26 02

Conservatoire de Musique :
05 65 80 20 80

France Services :
05 65 80 21 03

La Rur@linette :
07 88 83 29 82

Point Info Seniors :
06 77 04 78 89

Aveyron Services Handicap
05 65 80 26 06

www.pays-rignacois.fr

Impression Burlat Rodez - 11/2026 - ISO 14001